

Info

Permanences

BIBLIOTHEQUE

tous les 3ème mardi du mois
de 16h00 à 17h30

tous les 1er samedi du mois
de 10h30 à 11h30

4 Mai 2019 à 11 h

Commémoration du souvenir
organisé par la Municipalité en
partenariat avec les Communes
de Budling / Klang/ Kemplich /
Koenigsmacker et Oudrenne
devant l'Ouvrage du
Hackenberg à Veckring



9-10 Juin 2019

Fête du Village
organisée par le Comité des
Fêtes



30 Juin 2019

Marche IVV, organisée par
l'Association de l'Observatoire
des Chênes Brulés en
partenariat avec quelques
associations de la Commune



Le Mot du Maire

Chères Veckringeoises et Hellingeoises, Chers Veckringeois et Hellingeois

L'hiver a été discret jusqu'aux premiers beaux jours de février. Mars a montré le bout de son nez, avec ses traditionnelles giboulées et ses bourrasques de vent.

Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 25 mars 2019 pour adopter le dernier budget de la présente mandature.

Celui-ci comprend les dépenses courantes (fonctionnement) permettant d'assurer les services nécessaires à la vie des Veckringeois (es) et Hellingeois (es) intègre un excédent de l'année 2018 de 133 271.42 €.

Ce résultat excédentaire n'a plus été observé depuis longtemps ; il est le produit d'une gestion rigoureuse des deniers publics.

Concernant les dépenses d'investissement, nécessaires au bien-être et à la qualité de vie des habitants et à l'attractivité de notre village, la section est cette année déficitaire de 146 561 € (subventions en attente).

Tous résultats cumulés, le résultat global de clôture 2018 présente un déficit de 13 290 €.

Les reports de fonctionnement excédentaires des cinq dernières années nous permettent d'inscrire 351 517 € à la Section de Fonctionnement du Budget 2019.

La Section d'Investissement s'élève à plus de 1,2 Millions d'Euros et comprend cette année des projets s'étalant sur 2 ans, inscrits dans une même volonté de rester ambitieux, volontaires et conformes à nos engagements pris lors de la dernière campagne électorale. Ils sont nécessaires pour notre dynamisme, notre modernisation et notre futur.

Les taux 2019 des trois Taxes Locales d'imposition ont été augmentés ; mais ils restent toujours bien inférieurs aux communes de même taille de notre département, il faut le souligner.

Les principaux projets prévus cette année sont :

- Le chemin forestier
- L'aménagement extérieur de la Salle Socioculturelle
- La mise en sureté de notre école maternelle et de certains sites de notre commune par l'installation de caméras de surveillance
- L'installation du relais téléphonique de FREE et Orange
- La finalisation de l'installation de la fibre avec son arrivée jusqu'à nos habitations
- La réalisation d'un petit lotissement route du Hackenberg
- La création d'un site communal avec une plateforme citoyenne

Le Cahier de Doléance voulu par notre Président suite aux mouvements des Gilets Jaunes, qui comporte les revendications de nos concitoyens lors de l'ouverture exceptionnelle de la Mairie le 31 Décembre 2018 a été remis en Préfecture. Nous espérons que ces revendications seront prises en compte.

Cette année, nous allons organiser une importante Commémoration du Souvenir pour célébrer le 80ème Anniversaire de l'exil de notre région, de Septembre 1939, et surtout de Veckring vers Vouillé dans la Vienne.

Les Communes de Budling, Kemplich, Klang, Koenigsmacker et Oudrenne se joignent à nous le Samedi 4 Mai à 11h15 devant l'entrée de l'Ouvrage du Hackenberg. Une délégation comprenant une centaine de personnes des villages de Frozes, Laillé, Benassay, Maillé, Le Rochereau, La Rondelle et Vouillé et le Président du Département de la Vienne seront présents. Je communiquerai en temps voulu sur cet événement

Pour terminer, je vous donne rendez-vous le 26 Mai prochain pour les Elections Européennes ; ces élections nécessitent la participation d'assesseurs pour la tenue des bureaux de vote. Je fais appel à vous Hellingeois (es), Veckringeois (es) si vous êtes intéressés pour participer à la vie démocratique du Pays. Merci de vous faire connaître auprès de la Mairie. Je vous remercie par avance pour votre aide !

Le Maire
JOST Pascal

La Mairie

Le secrétariat :

Tél : 03 82 82 30 70

Mail : communedeveckring.mairie@sfr.fr

Horaires d'ouverture :

Le lundi de 9h15 à 12h00

Le mardi de 17h00 à 19h30

Le mercredi de 9h15 à 12h00

Le vendredi de 9h15 à 12h00

Les délibérations

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JANVIER 2019

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR POUR LA SECURISATION DE L'ARRET DE BUS ROUTE DE HELLING

Le conseil Municipal adopte le projet de sécurisation de l'arrêt de bus route de Helling pour un montant de 84 331 € HT et sollicite une subvention de 42 165 € (50%) au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE D' AMISSUR POUR LA SECURISATION DE L'ARRET DE BUS ROUTE DE HELLING

Mr le Maire informe les Elus que la Commune peut bénéficier d'une subvention au titre de l'Aide Mosellane aux Investissements Spécifiques à la Sécurité des Usagers de la Route (AMISSUR) pour ce projet de sécurisation de l'arrêt de bus Route de Helling avec l'engagement de réaliser les travaux avant le 15 Octobre 2020, et prendre en charge ultérieurement la gestion des équipements. Le Conseil Municipal sollicite une subvention d'un montant de 25 299 € (30% du projet) au titre de l'aide mosellane aux investissements AMISSUR.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR POUR LA CREATION D'UNE AIRE DE JEUX

L'aire de jeux située Rue du Stade à Veckring est très ancienne ; un nouvel aménagement de celle-ci est nécessaire. Le Conseil Municipal décide la création d'une aire de jeux Rue du Stade à Veckring, pour un montant prévisionnel de 108 000 € H.T et sollicite une subvention d'un montant de 59 400 € (55% du projet) au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR).

ETAT DE PREVISION DES COUPES EXERCICE 2019

Mr le Maire présente à l'Assemblée l'Etat de Prévision des coupes établi par l'Office National des Forêts pour l'année 2019. Il propose aux élus d'approuver qu'en partie cet état, et de retenir uniquement les coupes à façonner pour une recette brute estimée à 21 934 €, ainsi que la cession aux particuliers pour une recette nette estimée à 4 446 €. Le Conseil Municipal approuve l'état prévisionnel des coupes tel que proposé par Mr le Maire pour l'année 2019.

REALISATION D'UN PRET RELAIS

Mr le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'en l'attente du versement des subventions accordées pour les travaux de création de la route forestière « Les Chênes Brûlés », il est nécessaire de contracter un prêt relais à court terme. Après avoir pris connaissance des différentes propositions et des conditions générales de prêts établies par le Crédit Agricole, la Banque Postale, et la Caisse d'Epargne Grand Est Europe, le Conseil Municipal décide de contracter auprès de la Caisse d'Epargne Grand Est Europe, un emprunt d'un montant de 194 000 Euros sur une durée de 2 ans au taux fixe de 0.47 %, assorti de frais de dossier de 200 €.

ACHAT TERRAINS ROUTE DU HACKENBERG

Mr le Maire propose aux membres du Conseil Municipal un projet de création d'un lotissement Communal, route du Hackenberg à Veckring. En vue de cette réalisation, il suggère aux élus d'acquérir les terrains situés en zone non constructible au prix de 500 € l'are, et ceux en zone constructible à 4 000 € l'are. Le Conseil Municipal accepte la proposition de Mr le Maire.

DEMANDE DE SUBVENTION DES RESTAURANTS DU COEUR

Mr le Maire donne lecture aux membres du Conseil Municipal de la demande de subvention qui lui a été adressée par l'Association Départementale des Restaurants et Relais du Cœur de Moselle-Ouest. Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention de 110 € à l'Association Départementale des Restaurants et Relais du Cœur.

REPORT DU TRANSFERT DES COMPETENCES « EAU ASSAINISSEMENT » AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE

La Loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015, fixaient le transfert automatique aux communautés de communes des compétences « Eau » et « Assainissement » au 1^{er} janvier 2020. Au niveau du territoire de l'Arc Mosellan, l'exercice des compétences « Eau » et « Assainissement », est, à ce jour, assuré et partagé entre plusieurs Syndicats Intercommunaux, voire par quelques communes. Les modalités actuelles d'exercice de ces deux compétences sont aujourd'hui complexes. Considérant la délibération de principe adoptée par le Conseil Communautaire de la CCAM sollicitant un report du transfert au niveau communautaire des compétences « Eau », « Assainissement » et « Eaux pluviales urbaines » à une date ultérieure à celle du 1^{er} janvier 2020.

Les délibérations

Considérant l'avis unanime des Maires du territoire ou de leurs représentants, confirmant leur volonté de différer au-delà du 1^{er} janvier 2020 la prise des compétences précitées par la CCAM, le Conseil Municipal décide de demander le report du transfert automatique à la CCAM de la compétence « Alimentation en eau potable » ainsi que la compétence « Assainissement » à une date ultérieure à celle du 1^{er} janvier 2020 et de prendre acte qu'en toutes hypothèses, le transfert des compétences précitées à la CCAM interviendra, au plus tard, au 1^{er} janvier 2026.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2019

REMBOURSEMENT DE FRAIS AU MAIRE

Suite à une modification de l'adresse courriel sans information au préalable de BOUYGES TELEPHONE, les factures des derniers mois n'ont pas été réceptionnées par la Mairie. Jusqu'au 26/02/2019 BOUYGUES n'a transmis ni factures ni relances écrites. Constatant la coupure totale des services de téléphonie, contact a été pris avec BOUYGUES par Mr le Maire, qui l'avisait du non-paiement des factures. Pour rétablir le service rapidement, malgré les explications de Mr le Maire, BOUYGUES le mit dans l'obligation de payer les factures le jour même, par carte bancaire. Pour ne pas pénaliser les services, le Maire acquitta les factures le jour même pour un montant total de 151,23 €. Le Conseil Municipal accepte ce remboursement de 151,23 € à Mr JOST Pascal, Maire de Veckring, qui s'effectuera par mandat administratif.

APPROBATION CONVENTIONS ENEDIS POUR LE RENOUELEMENT DU POSTE CABINE HAUTE "VECKRING VILLAGE"

Suite à la demande formulée par Mr le Maire pour la modification du transformateur à proximité du cimetière, Enedis demande approbation de conventions. Le Conseil Municipal approuve les articles des conventions de servitudes et de mise à disposition pour renouvellement poste cabine haute « VECKRING VILLAGE ». Il accepte les indemnités uniques et forfaitaires proposées à l'article 9 de la Convention pour mise à disposition, 20 €, et à l'article 3 de la Convention de Servitudes, 20 €.

ACHAT TERRAINS ROUTE DU HACKENBERG ET ETABLISSEMENT ACTES ADMINISTRATIFS

Mr le Maire expose à l'Assemblée que, par délibération du 15 janvier 2019, la Commune a manifesté son intérêt pour l'achat de plusieurs parcelles cadastrées section 18, lieu-dit « PANZEWIESE » et section 04, lieu-dit « KEHRWIESE ». Les différents propriétaires ont été contactés. Ces derniers ont fait part de leur accord pour la vente des terrains à la mairie de VECKRING, au prix de, selon la situation des terrains, 5 €/m² ou 40 €/m², et ont fourni les éléments permettant la rédaction des actes administratifs par Mr le Maire. Le Conseil Municipal décide l'achat des parcelles et autorise Mr le Maire à rédiger les actes administratifs pour la signature desquels Monsieur KUNEGEL Alain Adjoint, représentera la Commune de VECKRING

AMENAGEMENT EXTERIEUR SALLE SOCIOCULTURELLE - CHOIX DES ENTREPRISES

LOT 1- CLOTURE ET LOT 2 - AMENAGEMENT MAIN COURANTE ;

Vu la délibération du 14 Décembre 2016 décidant des travaux et les subventions accordées, Mr le Maire informe les Elus que l'opération susvisée a été scindée en plusieurs lots. Mr le Maire propose d'engager les travaux portant sur les lots 1, « Clôture » et 2, « Aménagement main courante », pour lesquels il présente les devis des entreprises consultées : AEL, EURO PAYSAGE, FERMETURE DES TROIS FRONTIERES et TECHNIGAZON. Le Conseil Municipal confie les travaux des lots 1 à l'entreprise AEL pour un montant de 22 392,75€ HT et 2 pour un montant de 13 682,50 € HT.

ORGANISATION DU 80 EME ANNIVERSAIRE DE L'EXIL DE NOTRE COMMUNE

Mr le Maire expose à l'Assemblée que pour ne pas oublier la souffrance de nos aînés en errance sur les terres de notre pays dévasté par la guerre, et en gratitude envers les habitants de VOUILLE qui spontanément leur ont offert le gîte et le couvert, un week-end du souvenir est prévu les 3/4/5 Mai 2019 ; une délégation de VOUILLE sera accueillie à VECKRING. Pour commémorer le 80^{ème} Anniversaire de cet exil, les Communes de KEMPLICH – KLANG - OUDRENNE – KOENIGSMACKER –BUDLING s'associent pour organiser ces journées du souvenir. Chaque commune est responsable moralement et financièrement de l'accueil de sa délégation ; à savoir que l'hébergement reposera chez l'habitant, les repas seront assurés par un traiteur et servi en commun dans la salle socioculturelle de Veckring. Seuls les frais relatifs à l'organisation d'un vin d'honneur le samedi 4 Mai sur le Site du Hackenberg ainsi que les frais de restauration du samedi soir pour toutes les délégations invitées sont à répartir entre les communes.

Les délibérations

Mr le Maire demande aux Elus d'autoriser à mettre à disposition gracieusement la salle socioculturelle pour ce week-end et de l'autoriser à engager la dépense utile pour les frais de repas et de boissons. Le Conseil Municipal accepte la mise à disposition gracieuse de la salle socioculturelle ainsi que toute dépense utile à l'organisation du week-end.

MODIFICATION DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION SUITE AU TRANSFERT AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE DE LA COMPETENCE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI).

Le Conseil Municipal décide de prendre acte du rapport établi par la CLECT de la CCAM relatif au transfert au niveau communautaire de la compétence GEMAPI, d'approuver son rapport ainsi que les préconisations adoptées par cette instance en matière d'évolution des A.C. des Communes membres suite à la communautarisation de la compétence GEMAPI, de valider en conséquence le tableau d'évolution pluriannuelle des A.C. des Communes membres de la CCAM jusqu'en 2021 ainsi que les montants révisés qui y figurent.

APPROBATION DES STATUTS DU SYNDICAT FORESTIER DE MONNEREN

Le Conseil Municipal approuve les statuts du Syndicat Forestier de Monneren.

TRAVAUX SYLVICOLES 2019

Après avoir entendu lecture du programme des travaux sylvicoles proposé par l'Office National des Forêts pour l'exercice 2019, pour des raisons financières suite au gros investissement qui va être réalisé cette année pour la création de la route forestière, le Conseil Municipal refuse ce programme des travaux sylvicoles en parcelles forestières 17u et 18u., n'accepte pas la dépense utile, soit 4 090 € HT et reporte ces travaux à 2020.

ACHAT MATERIAUX COMPLEMENTAIRES POUR FINITION TERRASSE BATIMENT MULTISERVICES

Afin de parfaire la finition de la construction de la terrasse devant le bâtiment multiservices, il est proposé d'acheter des matériaux complémentaires à l'entreprise CIBE pour un montant de 3 450 € H.T.

Le Conseil Municipal accepte le devis établi en date du 27 février 2019 par l'entreprise CIBE et invite Mr le Maire à commander les matériaux.

SUBVENTION ECOLE MATERNELLE

Le Conseil Municipal décide d'allouer, comme chaque année, une subvention d'un montant de 305 € à la Coopérative Scolaire de l'Ecole Maternelle.

RENOUVELLEMENT CONTRAT CUI

Mr le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la nécessité de renouveler le poste d'agent d'entretien (entretien des espaces verts). Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à procéder au renouvellement d'un Emploi d'Avenir d'une durée de 12 mois, rémunéré au SMIC sur la base de 20 heures hebdomadaire, pris en charge par l'état à hauteur de 40% pour la période du 31 mars 2019 au 30 mars 2020.

AVENANT N°1 A LA CONVENTION DEPARTEMENTALE AUX TRANSPORTS SCOLAIRES PORTANT DELEGATION DE COMPETENCES D'AUTORITE ORGANISATRICE DE PREMIER RANG A AUTORITE DELEGATRICE DE SECOND RANG

Le Conseil Municipal approuve les articles de l'Avenant n°1 à la Convention aux transports scolaires portant délégation de compétences d'autorité organisatrice de premier rang, soit la Région Grand Est, à autorité organisatrice de second rang, le Département de la Moselle, du 1^{er} Septembre 2019 au 31 Août 2020

HUIS CLOS

Mr le Percepteur, invité et présent pour la présentation des budgets, demande à ne pas être enregistré lors de la présentation des budgets, faute de quoi il quitterait la séance. Face à un refus, Mr le Percepteur s'appretant à quitter la salle, sur proposition du 2^{ème} Adjoint, Mr le Maire a proposé aux membres du Conseil Municipal que le reste de la séance portant sur les points n°13 au n°22 se déroule à huis clos. Mr le Maire soumet le huis clos au vote. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de se réunir à huis clos pour le reste de la séance.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018 « BUDGET M14 »

Le Conseil Municipal approuve le Compte de Gestion établi par Mr le Receveur Communal pour l'année 2018 pour le Budget Général.

Les délibérations

VOTE DU PRESIDENT DE SEANCE POUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018 "BUDGET M14"

Mr MAKHLOUFI Rachid est voté Président de séance.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 "BUDGET M14"

Le Conseil Municipal, sous la Présidence de Mr MAKHLOUFI Rachid, approuve le Compte Administratif 2018 qui se récapitule ainsi :

Section de Fonctionnement :

Dépenses : 334 117,31 €, Recettes : 769 364,30 €,

Résultat de clôture : excédent 435 246,99 €

Section d'Investissement :

Dépenses : 312 953,77 €, Recettes : 229 224,59 €,

Résultat de clôture : déficit 83 729,18 €

AFFECTATION DU RESULTAT 2018 "BUDGET M14"

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2018, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2018, constatant que le Compte Administratif 2018 présente un excédent de fonctionnement de 435 246,99 €. décide à l'unanimité d'affecter le résultat comme suit :

Affectation complémentaire en réserve (c/1068): 83 729,18 €

Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) : 351 517,81 €

VOTE DES TAUX 2019 DES TROIS TAXES DIRECTES LOCALES

Le Conseil Municipal décide de fixer le taux des Trois Taxes Directes Locales pour l'année 2019 comme suit :

Taxe d'habitation : 10,76 %, Foncier bâti : 11,26 %, Foncier Non Bâti : 36,27 %.

Soit un produit fiscal attendu de 90 018 €

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019 "BUDGET M14"

Le Conseil Municipal vote le Budget Primitif 2019 qui s'équilibre ainsi :

Section de Fonctionnement :

Dépenses : 703 087 €, Recettes : 703 087 €

Section d'Investissement :

Dépenses : 1 235 850 €, Recettes : 1 235 850 €

CREATION BUDGET " LOTISSEMENT ROUTE DU HACKENBERG

Dans le cadre de la réalisation d'un lotissement constitué de 5 parcelles maximum, Mr le Maire propose au Conseil Municipal la création d'un budget annexe « lotissement Route du Hackenberg » qui sera sous comptabilité M 14 avec assujettissement à la TVA des lots à bâtir. Le Conseil Municipal décide d'ouvrir un budget annexe pour les besoins de la création du lotissement « Route du Hackenberg », d'opter pour l'assujettissement à la Taxe sur la Valeur Ajoutée des sommes correspondantes à la vente des terrains à bâtir et d'autoriser Mr le Maire à effectuer toutes les formalités d'inscription du budget annexe et de son assujettissement à la TVA et d'en faire la demande auprès du Service des Impôts.

DETERMINATION PRIX DE VENTE DES PARCELLES DU "LOTISSEMENT ROUTE DU HACKENBERG"

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de fixer le prix de vente de l'are de ces terrains qui seront viabilisés à 6 100,00 € H.T., soit 7 320,00 € T.T.C.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019 "LOTISSEMENT ROUTE DU HACKENBERG"

Le Conseil Municipal vote et accepte le Budget Primitif 2019 « Lotissement Route du Hackenberg » qui s'équilibre ainsi :

Section de Fonctionnement

Dépenses : 720 002 €, Recettes 720 002 €

Section d'Investissement :

Dépenses : 360 000 €, Recettes : 360 000 €

Etat civil

Décès

CEROU Jean-Paul
16 JANVIER 2019



Les évènements

PAS CHOUCROUTE ORGANISE PAR LE CONSEIL DE FABRIQUE DE VECKRING/HELLING

et chaque année à même époque, le 24 Avril dernier le Conseil de Fabrique de Veckring a organisé sa traditionnelle choucroute.

Cette rencontre s'est révélée un grand moment de convivialité où petits et grands se sont régalés d'une délicieuse choucroute.



REPAS DANSANT ORGANISE PAR LE FC VECKRING

Le FC Veckring **REMERCIE** toutes les personnes présentes, petites et grandes à la soirée tartiflette du samedi 02 février.

Votre présence a permis de faire de cette soirée une réussite.

L'ambiance était festive et chaleureuse. Le club n'aurait pu espérer plus belle soirée... ce que nous espérons en préparant cette soirée.

Merci encore à vous ! À très bientôt pour un nouvel événement, un grand bravo tout particulier au comité du FC Veckring et aux bénévoles pour le travail accompli.

